Accusé de réception en préfecture 023-252326079-20221010-2022-149-DE Date de télétransmission : 17/10/2022 Date de réception préfecture : 17/10/2022

Département de La Creuse Evolis 23

Réunion du Bureau du 10 Octobre 2022

Le Bureau d'Evolis 23 s'est réuni à NOTH le 10 Octobre 2022 à 18h00 sous la présidence de Monsieur Patrick ROU-GEOT, Président.

Convocation: 4 Octobre 2022

<u>Présents</u>: BOUDIER Sylvie; DARDAILLON Bruno; DELAPORTE Fabrice; DUMAS Daniel; DUQUEROIX Sylvain; GASPARD Isabelle; HAMONEAU Nicolas; LABESSE Jean-Claude; MATIGOT Jean-Roland; MOUTAUD Christophe: BINLOCHE Isabelle; BIOT Philippe; BOUGEOT Patrick; VIRMONT Fabrica

Christophe; PINLOCHE Isabelle; RIOT Philippe; ROUGEOT Patrick; VIRMONT Fabien.

Excusés: BARBAIRE Jean-Luc; CHAVANT Philippe; MONDON Thierry; SIMONNET Nicolas; VIARD Philippe.

Secrétaire de séance : Monsieur LABESSE Jean-Claude

Monsieur MONDON Thierry donne pouvoir à Monsieur RIOT Philippe

Membres : 27 Présents : 14 Votants : 15

Délibération n° 2022-149

Code nomenclature: 7.5 - Subventions

Objet : DETR 2023 Acquisition de matériel de voirie

Monsieur le Président rappelle que par délibérations de novembre 2021 et janvier 2022, Evolis 23 a sollicité de la DETR avec un taux de 50% alors que le taux à retenir était de 40%. Pour permettre le maintien des dossiers en 2023, il convient en accord avec la Préfecture de corriger les délibérations avec le taux exact et le montant exact.

25 200	,00€	10 080,00€	40%	rouleau tandem vibrant
47 700	,00€	19 080,00€	40%	acquisition faucheuse débroussailleuse
227 000	,00€	90 800,00€	40%	niveleuse



Après délibération, le Bureau décide à l'unanimité :

- D'approuver la correction de la demande pour l'acquisition de matériel de voirie;
- De solliciter la DETR sur ce dossier ;
- D'autoriser Monsieur Le Président à signer tout document utile

Publication le :

17 OCT. 2022

Le Président,
Patrick ROUGEOT

SYNDICAT MIXTE DAMÉNAGEMENT DURABLE
Les Grandes Fougâires 23300 Noth - tél. 05 55 89 86 00
SIRET 252 326 079 00073